

HAUT CONSEIL pour le CLIMAT

«Tenir le cap de la décarbonation,
Protéger la population »

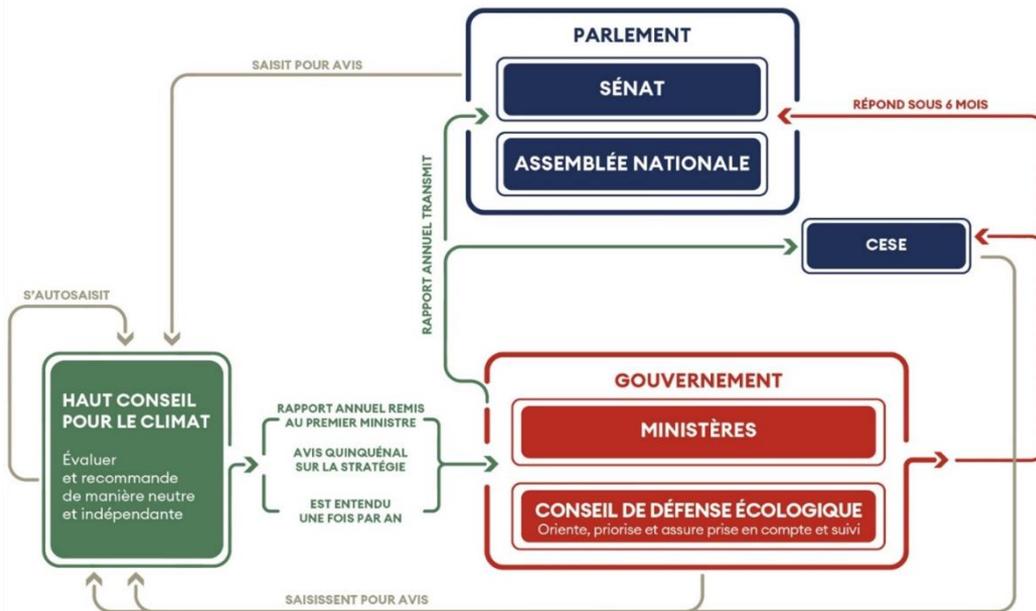
www.hautconseilclimat.fr



@hc_climat

Jean-François Soussana, président du HCC
Marion Guillou, Valérie Masson-Delmotte, Gonéri Le Cozannet, membres

Un organisme neutre et indépendant



Le HCC évalue l'action publique en matière de climat, couvrant :

- la trajectoire de baisse des émissions
- les puits de carbone
- l'empreinte carbone
- l'adaptation
- les impacts socio-économiques

Le HCC met en perspective l'action de la France par rapport à celle des autres pays

Le HCC recommande des actions

Le gouvernement présente au Parlement et au CESE les mesures mises en œuvre et prévues en réponse aux recommandations du HCC, dans les 6 mois

Atteindre la neutralité carbone en 2050 et engager l'adaptation au changement climatique

HAUT CONSEIL
pour le CLIMAT



TENIR LE CAP
DE LA DÉCARBONATION,
■ **PROTÉGER LA POPULATION**

**VERSION
GRAND PUBLIC**
Résumé du rapport annuel
du Haut conseil pour le climat

Septembre 2024
www.hautconseilclimat.fr

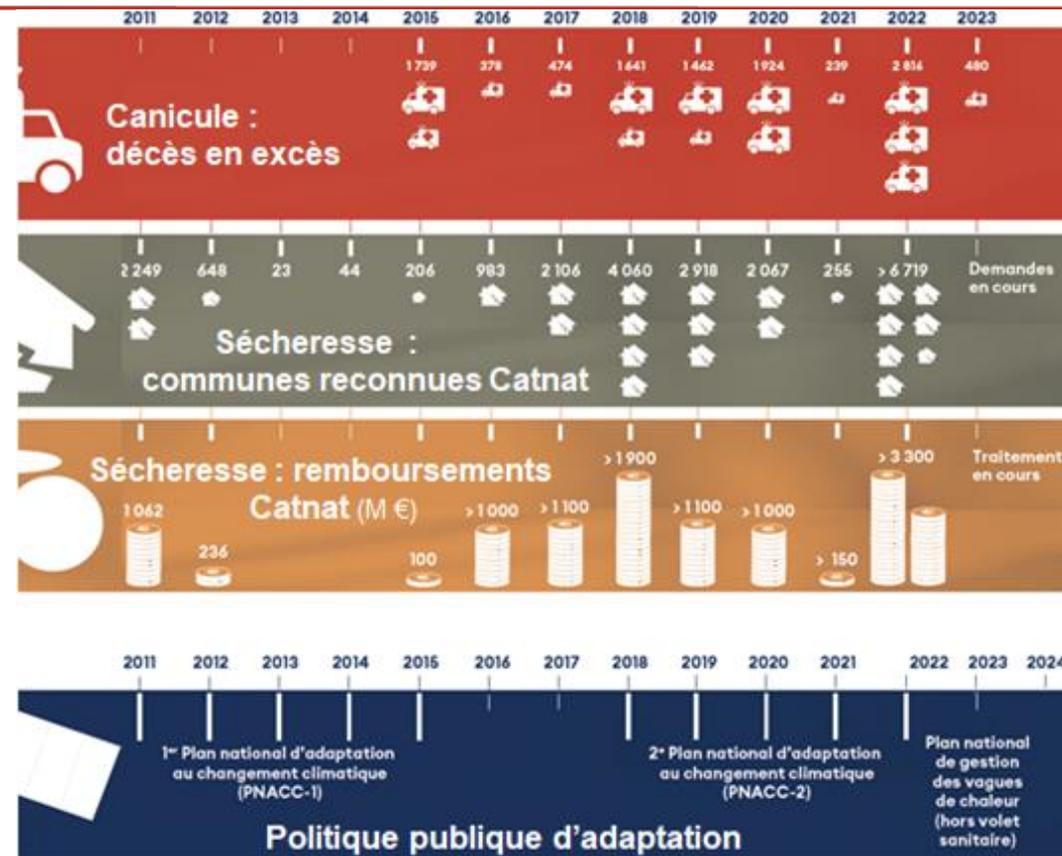
Publication aujourd'hui de la version grand public du Rapport annuel 2024 du HCC :

- **Éclairer le débat public** sur les enjeux de neutralité carbone et d'adaptation au changement climatique
- **Rappel de l'urgence** au nouveau Gouvernement, au Parlement, au Conseil économique, social et environnemental

Nécessité d'une direction claire et stable pour atteindre la neutralité carbone de la France en 2050 :

- **Visibilité aux acteurs économiques**
- **Protection des ménages et des entreprises face aux impacts du changement climatique**

La France est durement touchée par le changement climatique et les moyens pour l'adaptation sont insuffisants



Le changement climatique entraîne :

- **des événements extrêmes plus fréquents et plus intenses** (vagues de chaleur, sécheresses agricoles et feux de forêts, précipitations extrêmes et inondations)
- **des impacts croissants sur les littoraux liés à la montée du niveau de la mer**

2022 :

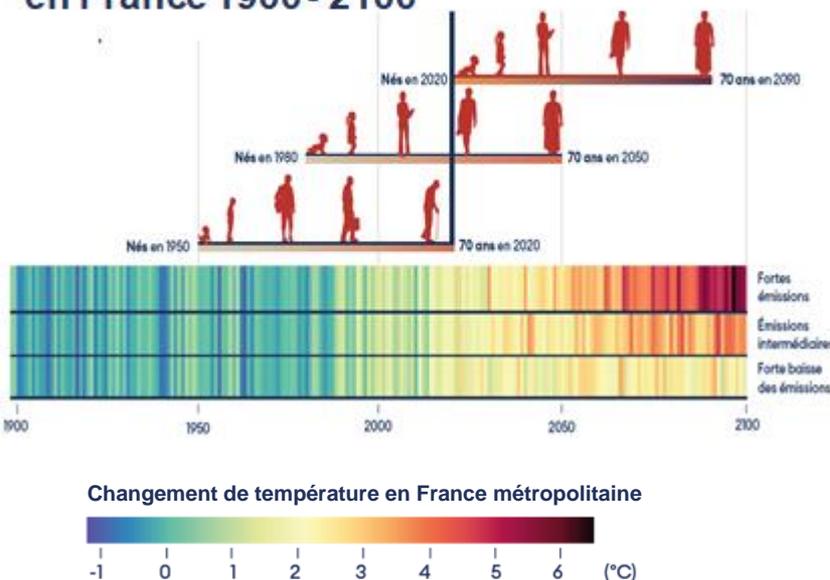
- **3 000 décès** liés aux canicules
- **11 milliards € de coûts** liés aux et les aléas climatiques pour les seuls dommages assurés

Sans adaptation au changement climatique les dommages :

- **s'aggraveront et réduiront le PIB**
- **auront des effets dramatiques pour les populations les plus exposées**

Les besoins d'adaptation s'accroissent avec chaque incrément de réchauffement supplémentaire et seront d'autant plus importants et coûteux qu'ils seront pris en considération tardivement

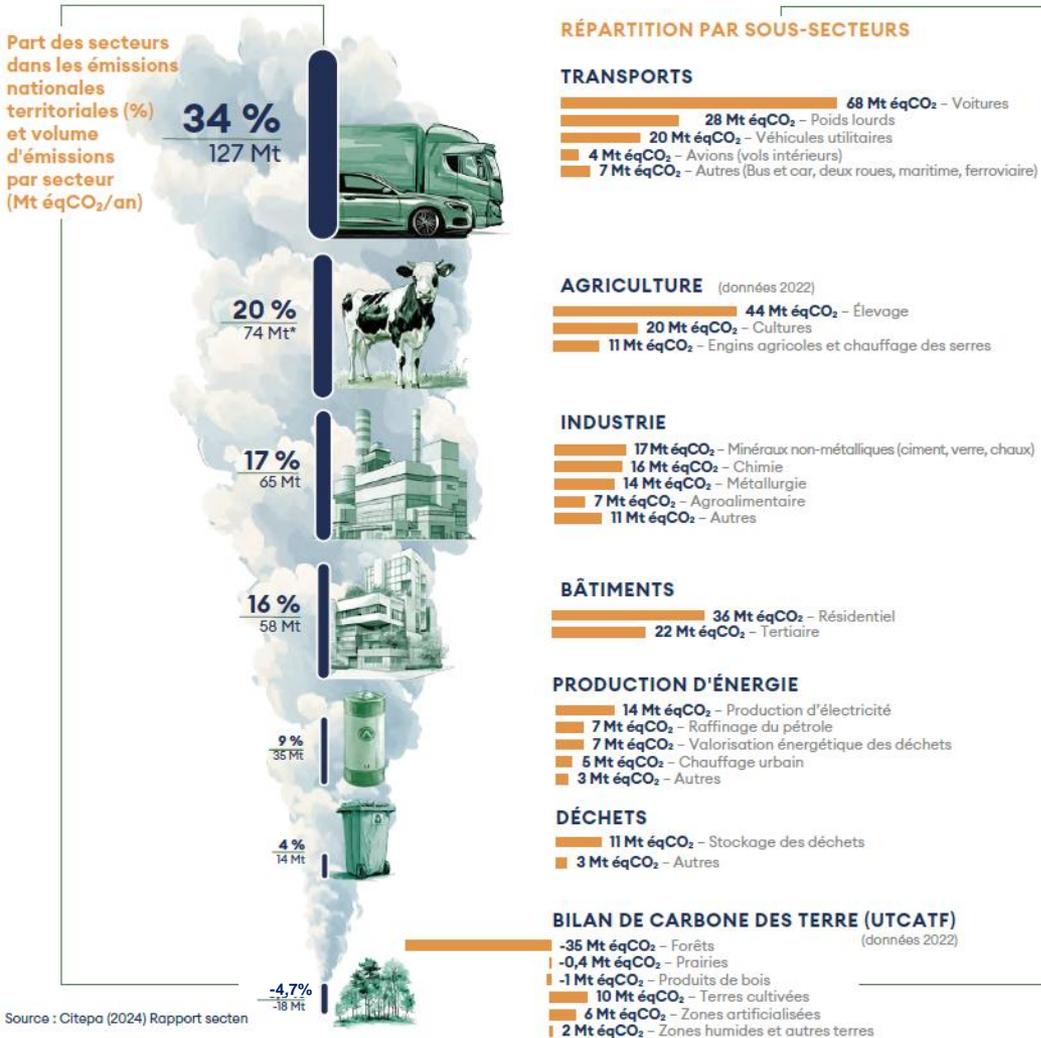
Évolution de la température en France 1900 - 2100



Sources: D'après GIEC (2023) et Ribes et al. (2022).

- Les besoins d'adaptation dépendent du niveau de réchauffement global et donc du scénario d'émissions. **Dans un scénario à fortes émissions, l'adaptation ne suffirait plus et les dommages augmenteraient rapidement dans les prochaines décennies.**
- Déjà en 2022 et 2023, des **limites d'adaptation** ont été atteintes localement en France (**accès à la ressource en eau, lutte contre les feux de végétation, assurabilité de biens**).
- **La trajectoire de référence pour la France anticipe un réchauffement de 4°C d'ici à 2100 (soit +3°C au niveau mondial. Ce scénario correspond à la poursuite des politiques mondiales existantes, sans mesures additionnelles.**
- **Cette trajectoire devrait faciliter la cohérence des actions d'adaptation et l'anticipation des risques.** Son adoption est prévue dans le troisième Plan National d'Adaptation au changement climatique (PNACC 3).

Malgré les résultats encourageants de baisse des émissions territoriales de gaz à effet de serre, le second budget carbone de la France ne sera pas tenu



Le second budget carbone (2019-2023) de la France ne sera vraisemblablement pas tenu :

- Les émissions brutes cumulées (2 098 Mt éqCO₂) ont baissé plus que prévu (marge de 100 Mt éqCO₂)
- Mais l'effondrement du puits de carbone forestier, fragilisé par le changement climatique, entraîne un dépassement du budget net (1 885 Mt éqCO₂), excès de 15 Mt éqCO₂

Cet excès est assez faible (+0,7% du budget net). Tenir le cap de la décarbonation suppose :

- d'accélérer la baisse des émissions d'ici à 2030;
- de restaurer le puits de carbone des forêts et des sols.

Le cadre d'action publique évolue positivement, mais les décalages du calendrier législatif induisent un risque de recul

Des avancées significatives dans la gouvernance et la stratégie des politiques climatiques françaises

	ÉVOLUTION NÉCESSAIRE	STRATÉGIE ET GOUVERNANCE		ÉVOLUTION NÉCESSAIRE	STRATÉGIE ET GOUVERNANCE
TRANSPORTS 	Multiplier par 3,2 le rythme de baisse	 RISQUES SÉRIEUX	ÉNERGIE 	Maintenir le rythme	 RISQUES SÉRIEUX
AGRICULTURE 	Maintenir le rythme	 RISQUES SÉRIEUX	DÉCHETS 	Inverser la tendance	 NON ÉVALUÉ
INDUSTRIE 	Maintenir le rythme	 PLANS CRÉDIBLES	FORÊT, BOIS ET USAGE DES TERRES 	Maintenir le puits et éviter son effondrement	 RISQUES SÉRIEUX
BÂTIMENT 	Maintenir le rythme	 PLANS INSUFFISANTS	ÉMISSIONS NETTES 	Multiplier par 1,3 le rythme de baisse	 RISQUES NOTABLES

Les politiques publiques connaissent des avancées significatives qui produisent des effets.

Lorsqu'elle est mise en place et suivie, la **planification écologique constitue un facteur de cohérence et de prévisibilité** pour tous les acteurs concernés.

L'élaboration des dispositions législatives prend du retard alors que les concertations ont été effectuées.

L'atteinte de la neutralité carbone nécessite de consacrer des **financements pluriannuels** tout en **arrêtant les subventions aux énergies fossiles.**

La transition juste et l'adaptation ne sont pas assez intégrées, d'où un risque d'aggravation des inégalités et de blocages pour la transition climatique.

Un cap clair pour 2030 et 2050 nécessite des stratégies adoptées, financées et mises en œuvre dès maintenant



Le cap vers la neutralité carbone...

- 60-70 milliards d'euros d'investissements annuels supplémentaires d'ici à 2030
- Arrêt des subventions aux énergies fossiles
- Stratégies et plans énergie et climat adoptés, financés, mis en œuvre

...et les risques

- **Annulations récentes de crédits pour la transition écologique**
- **Maintien des subventions aux énergies fossiles**
- **Textes stratégiques qui encadrent l'action climatique pas encore adoptés** (stratégie nationale bas carbone, plan national d'adaptation au changement climatique, programmation pluriannuelle de l'énergie)

Les objectifs 2030 *fit for 55* et 2050 de neutralité carbone sont-ils accessibles avec les politiques actuelles ?

	ALIGNEMENT OBJECTIF PROVISOIRE 2030	ALIGNEMENT NEUTRALITÉ CARBONE 2050
TRANSPORTS	Incertain	Incertain
AGRICULTURE	Cohérent	Insuffisant
INDUSTRIE	Cohérent	Incertain
BÂTIMENT	Cohérent	Insuffisant
ÉNERGIE	Cohérent	Possible
DÉCHETS	Non évalué	
FORÊT, BOIS ET USAGE DES TERRES	Incertain	Insuffisant
ÉMISSIONS NON CIBLÉES	Insuffisant	Insuffisant
ÉMISSIONS NETTES	Possible	Insuffisant

Les politiques publiques connaissent des avancées significatives qui produisent des effets...

Industrie : décarbonation engagée (baisse de production, orientations claires, financements dédiés)

Energie : trajectoire encourageante de décarbonation

Transports : trajectoire de décarbonation initiée

Bâtiment : décarbonation se poursuit (augmentation des aides publiques dédiées à la rénovation)

...mais ne sont pas suffisamment alignées avec la trajectoire vers l'objectif de neutralité carbone d'ici 2050.

Agriculture : manque de cohérence entre les politiques agricoles, alimentaires, environnementales et climatiques

Forêt, bois et usage des terres : puits de carbone fragilisé par le changement climatique et moyens engagés pour le renouvellement des écosystèmes forestiers non garantis

Déchets : retard par rapport à la trajectoire attendue et émissions qui ne baissent plus depuis 2016

Energie : faible visibilité de long terme sur le déploiement de la production des énergies renouvelables

Transports : manque de maîtrise de la demande en mobilité des personnes et des biens, manque d'investissement dans les transports collectifs et actifs

Bâtiment : aides centrées sur les mono-gestes et l'électrification du chauffage au détriment de l'isolation

Un renforcement des actions structurelles est indispensable, avec un cap clair pour la décennie 2030-2040, afin d'atteindre la neutralité carbone d'ici 2050, et d'engager résolument l'adaptation



- **Visibilité insuffisante du déploiement à long terme des énergies renouvelables et des nouveaux programmes nucléaires**
- **Insuffisance des plans visant la reconstitution du puits de carbone forestier**
- **Manque de maîtrise de la demande en mobilité des personnes et des biens ; retards dans le verdissement des flottes d'entreprise**
- **Faible taux de rénovations performantes des bâtiments**
- **Politiques sectorielles ne permettant pas encore d'assurer la transition vers un système alimentaire bas carbone, résilient et juste**

Principales recommandations issues du rapport annuel 2024



Consolider rapidement le cadre d'action publique climatique

Consolider les documents stratégiques structurants et leur mise en œuvre opérationnelle
Améliorer la cohérence et la pertinence de l'action publique

Protéger les ménages et les entreprises de l'intensification des impacts du changement climatique

Connaître et anticiper les impacts du changement climatique
Opérationnaliser l'adaptation au changement climatique

Tenir le cap de la décarbonation dans la durée

Accélérer la décarbonation des transports
Intégrer les politiques agricoles et alimentaires et renforcer leur volet climatique
Tenir et élargir les engagements de décarbonation de l'industrie
Intégrer les besoins de rénovations performantes des bâtiments en complément des changements de mode de chauffage
Prioriser à court terme la sobriété et le déploiement des énergies renouvelables
Définir et mettre en œuvre un plan d'ampleur de renouvellement forestier et de stockage de carbone dans les sols et la biomasse agricoles

Définir la contribution française en vue des prochaines étapes de l'action européenne et mondiale

Définir une position ambitieuse et constructive pour l'action climatique européenne *post-2030*.
Œuvrer à une crédibilité et à une transparence accrues des engagements internationaux et au renforcement du soutien aux pays en développement